Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 36, 22 septembre 2006

La Commission scolaire en bref

175 élèves à l'école française!

Compte rendu de la dernière réunion ordinaire du conseil de la Commission scolaire francophone, tenue le 18 septembre.

Page 3

Projet gazier du Mackenzie

630 kilomètres à vélo pour la liberté d'expression

Martin Dubeau roule de Yellowknife à Fort Providence sur sa bécane pour inciter les citoyens à prendre part aux audiences publiques sur le projet de gazoduc.

Page 5

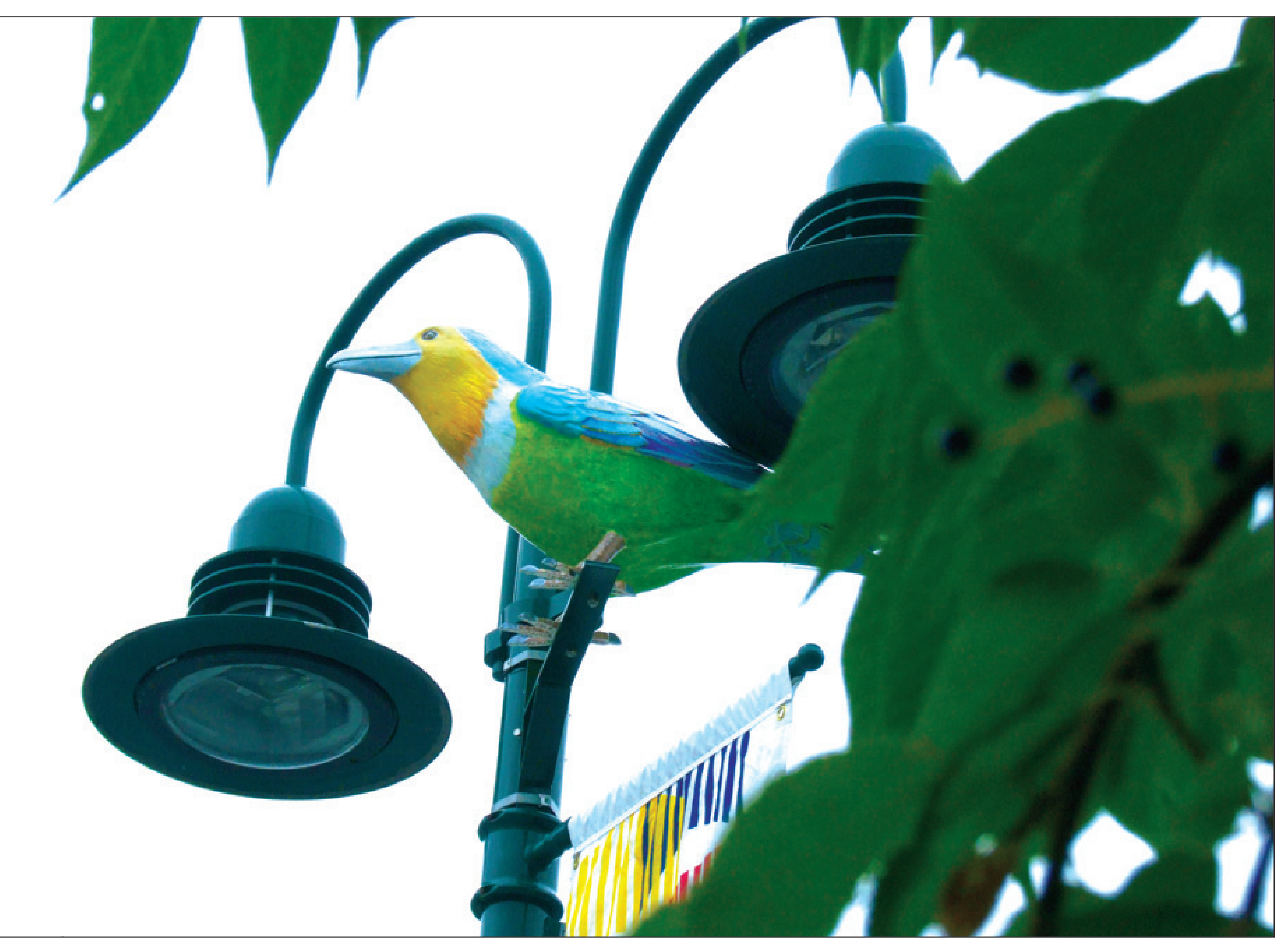
Le Nunavoix

Pages 7 et 8

Immortaliser l'histoire crie

Le musée Prince-de-Galles de Yellowknife rouvre ses portes avec l'art saisissant du peintre cri Allen Sapp.

Sommaire



Batiste W. Foisy

Les avez-vous vus, tous les jolis corbeaux multicolores qui ont été cachés un peu partout au centre-ville de Yellowknife ?

Déficit des infrastructures municipales

Le fédéral n'annoncera pas ses couleurs cet automne

Les gouvernements territoriaux et provinciaux devront patienter jusqu'en décembre pour savoir combien le gouvernement Harper est prêt à investir.

Batiste W. Foisy

Le gouvernement fédéral n'est pas en mesure de dire maintenant aux territoires et aux provinces quelle aide il est prêt à leur consentir à l'égard du financement des infrastructures municipales. C'est ce que les journalistes des Territoires du Nord-Ouest ont appris lors d'un point de presse organisé à la clôture de la toute première rencontre entre les ministres responsables des administrations communautaires des territoires et des provinces et le nouveau ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Communautés, Lawrence Cannon. La rencontre s'est déroulée à Yellowknife, le 20 septembre.

Les détails du financement fédéral ne seront pas connus avant décembre, a indiqué le ministre des Affaires communautaires et municipales des TNO, Michael McLeod, qui présidait la rencontre. « Nous nous attendons à des annonces positives », a-t-il ajouté.

Si la rencontre n'a pas débouché sur des annonces spécifiques de la part du gouvernement fédéral, le délégué du Québec estime toutefois que le courant a bien passé entre le ministre Cannon et ses homologues des provinces et territoires. « Nous considérons que nous avons eu une très bonne écoute, affirme le secrétaire parlementaire du ministre Québécois à qui l'on avait donné la responsabilité de répondre aux question en français. « Nous pensons que ce sont de bonnes nouvelles qui s'en viennent. Nous sommes très positifs. »

Michael McLeood considère pour sa part que le ministre Cannon « a fait montre d'ouverture », même s'il s'attend à ce que le fédéral « ne répondra pas à chacune de nos demandes ».

Des besoins criants

Les besoins en infrastructures des TNO sont importants, a admis le ministre McLeod. Le réajustement des infrastructures municipales « coûte très très cher », a-t-il dit.

C'est dans les communautés éloignées qui n'ont pas de pouvoir de taxation que les besoins les plus criants sont sentis. « Plusieurs de nos communautés sont très récentes et plusieurs d'entre elles n'ont pas accès aux infrastructures les plus élémentaires » comme le traitement des eaux ou un accès routier, a indiqué le ministre..

D'après des estimations du ministère réalisée l'an dernier, le financement actuel permet de répondre à approximativement 60 % des besoins en infrastructures des communautés

Infrastructures
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

De moins en moins de caribous

La tendance à la baisse du nombre de caribous de la toundra aux TNO se poursuit. Après avoir annoncé, la semaine dernière, que les trois hardes des régions du delta du Mackenzie et du Sahtu étaient moins populeuses en 2006 qu'en 2005, les résultats du recensement de la harde Bathurst dévoilés cette semaine révèlent que le déclin se poursuit aussi dans le Slave Nord. Alors qu'on comptait 186 000 caribous dans cette harde, en 2005, un an plus tard il n'en reste plus que 128 000. C'est une diminution nette de plus de 30 %. Au recensement de 1986, cette même harde comptait 203 000 caribous.

Histoire du Hockey :

Le député du Sahtu, Norman Yakeleya, est furieux contre la télévision publique canadienne qu'il accuse de révisionnisme historique. La CBC diffuse depuis quelques semaines une série consacrée à l'histoire du hockey intitulée *Hockey – A People's History,* or les épisodes consacrés aux origines du sport omettent de mentionner que le jeu aurait, selon certains, été inventé à Déline, près du Grand lac de l'Ours. Il n'en fallait pas plus pour faire sortir de ses gonds Yakeleya qui réclame que cette version contestée de l'histoire du sport national soit incluse dans la série. « C'est un fait historique qu'on jouait au hockey dans le Nord bien avant que le jeu ne fasse son apparition dans les livres d'histoire des provinces maritimes », s'enflamme le député du Sahtu dans un communiqué émis le 19 septembre. Dans son carnet de voyage l'explorateur sir John Franklin mentionne, en novembre 1825, que ses hommes stationnés près de Déline s'adonnaient à un sport sur glace qu'il nomme « le hockey ». Il n'est pas clair cependant que le jeu d'alors se pratiquait avec des patins, une caractéristique jugée fondamentale par plusieurs historiens du sport pour être reconnu comme du hockey moderne. Quoi qu'il en soit, en février dernier, l'Assemblée législative des TNO a voté une motion pour reconnaître Déline comme le lieu de naissance du sport national.

Aide aux victimes

Le Service d'aide aux victimes de Yellowknife est à la recherche de bénévoles bilingues. Le Service offre sur appel du support physique et psychologique aux victimes de crime de la capitale. Les personnes intéressées à offrir de leur temps pour cet organisme sans but lucratif ne doivent pas détenir de casier judiciaire et être prêts à travailler avec des personnes en situation de crise. Une formation de 30 heures est offerte gratuitement à tous les bénévoles. Pour de plus amples renseignements contactez la directrice, Emily Wasson, au 920-2978.

Les auditeurs donnent 1 800 $

Le radio-thon annuel de CIVR Radio Taïga a permis d'amasser 1 800 $, soit un peu moins que l'an dernier. À compter de lundi prochain, une nouvelle émission de radio quotidienne sera intégrée à la programmation de CIVR. Rudy Desjardins sera le nouveau *morning man* de la station. Il animera une émission dont le titre reste à déterminer tous les jours de la semaine de 9 h à midi. Par le concours de photos de Radio Taïga a été légèrement étendue. Si vous voulez être le premier à remporter le prix Renée Fumoleau, vous avez jusqu'au 29 septembre pour soumettre vos clichés du Nord. Pour tous les détails visitez le *www.civr.info*

Assemblée générales

L'assemblée générale de l'Association franco-culturelle de Yellowknife aura lieu le 1er octobre, à 11 h, aux Mess des officiers sur la 49e avenue. L'Association franco-culturelle de Hay River tiendra pour sa part son assemblée générale annuelle le 13 octobre, à 19 h, à l'École Boréale.

Infrastructures

Suite de la page 1

éloignées. Ces estimations, affirme le ministre, tiennent compte de « la pression croissante du développement », comme le projet gazier du Mackenzie ou l'ouverture de la mine de diamants de Snap Lake qui risquent de faire croître sensiblement la population des municipalités des TNO. Le ministre admet cependant que depuis ce temps les coûts ont probablement augmenté.

Taxe d'essence

Les ministres des territoires et des provinces se sont entendus sur un certains nombre de principes qui formeront la base des négociations à venir entre les paliers gouvernementaux.

Au premier chef, les ministres réclament que le transfert de la taxe sur l'essence soit considéré comme un financement permanent. C'étaient les libéraux de Paul Martin qui avaient consenti en 2004 à remettre aux provinces une partie de l'argent de la taxe d'essence afin qu'il soit dépensé dans l'infrastructure municipale. Rien cependant ne forçait le fédéral à perpétuer ce transfert qui a pourtant été renouvelé en 2005.

En outre, les territoires et provinces exigent que le financement soit « flexible » et qu'il « respecte les juridictions » de chaque gouvernement.

Au moment de mettre sous presse, le bureau du ministre Cannon n'avait pas émis de commentaires officiels sur la rencontre de ses homologues territoriaux et provinciaux.



Photo : Alain Bessette

Dans le cadre d'un exercice de visibilité, l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) avait un kiosque lors de la Foire commerciale d'automne le 9 et le 10 septembre dernier. Ci-haut, Trish Rymhs et Janic Rouleau, bénévoles de l'Association, expliquent les activités de l'AFCHR. Au total, 27 personnes ont exprimé un intérêt pour les cours de français langue seconde, de débutant à avancé, et quatre nouveaux membres se sont joints à l'Association.



Épluchette de l'AFCY

Le nouveau morning man de Radio Taïga, Rudy Desjardins, a bien tenté d'impressionner la galerie en s'efforçant de battre Gérard Lavigne aux fers à cheval. Mais l'expérience la emporté sur la fougue.

On ne se fait pas prier pour reprendre un autre bon épis de maïs, surtout avec la recette mexicaine de Carmen: jus de citron et poivre de cayenne. Miam!



Photos : Batiste W. Foisy

La Commission scolaire en bref

175 élèves à l'école française!

Compte rendu de la dernière réunion ordinaire du conseil de la Commission scolaire francophone, tenue le 18 septembre.

Batiste W. Foisy

Le taux d'inscription aux écoles homogènes francophones des TNO est en hausse. Cette année, 175 élèves ténois sont inscrits au programme d'éducation en français langue maternelle.

L'école Allain St-Cyr de Yellowknife accueille cette année 100 élèves. « On a franchi le cap du cent. Merveilleux! », s'est exclamé le président du conseil, André Légaré, qui a noté que cela ne s'était pas vu depuis l'ouverture de l'école, en 2001. C'est aussi la première fois dans l'histoire de cette école, et par le fait même de la Commission scolaire francophone, que l'on offre le programme de 12e année.

À l'École Boréale de Hay River, un minimum de 75 élèves sont attendus, cette année, possiblement davantage si l'on tient compte du programme de prématernelle.

Personnel

Le personnel enseignant de l'École Boréale « a passablement changé », a noté le directeur général de la commission scolaire, Gérard Lavigne.

En plus de la direction qui a changé, depuis le départ de Lorraine Taillefer, récemment déménagée au Yukon, quatre nouveaux employés se sont joints à l'équipe. Il y a également un nouveau moniteur de français, Jean-Baptiste Coulombe-Lavigne. C'est Sophie Call, que les parents de Hay River connaissent déjà bien, qui est la nouvelle directrice.

Du côté de Yellowknife, le personnel demeure sensiblement le même que l'an dernier. Dans les deux écoles, tous les enseignants nécessaires ont été recrutés.

Agrandissement de l'ÉASC

Le dossier de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr semble au point mort. Alors qu'on espérait que les travaux commencent dès cet automne, le financement du projet par Patrimoine Canadien n'était pas encore assuré au moment de la réunion du conseil scolaire.

Les plans d'architecte sont prêts et le ministère des Travaux publics est paré à couler le béton, a expliqué Gérard Lavigne, « mais l'entente [de contribution] avec Patrimoine n'est pas signée ».

Les commissaires ont résolu de tenir une rencontre d'information avec les parents et le personnel de l'école dès que le financement sera assuré.

Déménagement

À compter du 29 septembre la Commission scolaire francophone sera installée dans de nouveaux locaux. L'organisme logé jusqu'à maintenant dans la Maison Laurent-Leroux, aura désormais pignon sur rue au premier étage de l'édifice Bellanca, situé au 4920 51e avenue.

La Commission scolaire compte profiter de ce déménagement pour refaire son image corporative en adoptant un nouveau logo. Or, ce logo ne sera pas prêt à temps pour le déménagement, a-t-on appris. Il devrait cependant être prêt bien avant le mois de novembre.

« SOS Devoirs »

L'école Allain St-Cyr et l'École Boréale comptent désormais parmi les 446 établissements d'enseignement francophones canadiens qui adhèrent au service en ligne d'aide aux devoirs « SOS Devoirs ».

Les parents, et surtout les élèves, sont invités à consulter gratuitement le site Web *www.sosdevoirs.org* pour y trouver une aide qualifiée pour les aider dans leurs travaux scolaires. L'équipe de ce site connaît tous les programmes qui sont enseignés dans les deux écoles francophones des TNO.

« Ça ne va pas remplacer les clubs de devoirs qui existent déjà à l'école, mais c'est un outil de plus qui est disponible », a précisé le directeur général.

Élections

Tel qu'annoncé dans l'édition précédente de ce journal, les parents dont les enfants fréquentent l'École Boréale devront se choisir trois nouveaux commissaires, le 16 octobre. Rémi Payeur, Suzannne Pellerin, Michelle Staszuk et Michael St-John se disputent les sièges. On ne sait toujours pas où se déroulera le scrutin.

La semaine dernière, nous indiquions que seul Michael St-John sollicitait un second mandat. Cela était inexact puisque Michelle Staszuk se présente, elle aussi, pour une deuxième fois.

À Yelllowknife, André Légaré, Daniel Auger et Suzette Montreuil sont d'ores et déjà élus par acclamation.

États financiers

Une réunion extraordinaire du conseil scolaire aura lieu le 28 septembre, à 19 h 30, afin de présenter les états financiers vérifiés de la commission scolaire, pour l'exercice 2005-2006. Les réunions de la commission scolaire sont ouvertes au public.

Éditorial


Alain Bessette

Le fatalisme du progrès

J'aurais le goût cette semaine de déblatérer à partir d'une remarque judicieuse de Martin Dubeau concernant le projet gazier du Mackenzie (Voir article en page 5) : « Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ne sont pas en faveur du projet, mais qui n'osent pas le dire parce qu'ils pensent que ça va se faire de toute façon ».

Je ne sais pas si c'est à cause qu'on s'est fait répéter depuis notre plus jeune enfance qu'«on n'arrête pas le progrès» mais c'est vrai que les gens réagissent souvent avec fatalisme devant les grands projets de développement. J'en suis le premier coupable. En effet, tout au long du processus d'examen des impacts environnementaux du projet gazier du Mackenzie, je me suis souvent surpris à me questionner sur la pertinence de nos prises de positions « vertes ». Sans lancer la serviette, le doute était cependant présent que tout ce processus n'est que de la frime et qu'en bout de compte, c'est Calgary qui prendra la décision.

Ce fatalisme du progrès déborde cependant de ce dossier crucial et empiète allègrement dans notre vie quotidienne. Saviez-vous que notre bonne vieille vadrouille et notre *moppe* (réutilisables) ne font plus le poids devant le *Swifter duster* (qu'on jette à la poubelle après utilisation)? Eh, on n'arrête pas l'progrès!

Faut dire que cette maxime peut parfois jouer en faveur de l'environnement. Il y a quelques années, alors que plusieurs municipalités du Sud commençaient à imposer le principe des bacs de recyclage, bien des gens ont bougonné devant cette nouvelle façon de faire. Maintenant, faire le tri de leurs déchets fait partie du quotidien. On n'arrête pas le progrès! On peut rêver et peut-être un jour toutes les habitations seront pourvues de sources individuelles d'électricités renouvelables, car on n'arrête pas le progrès.

Et pourtant, il y a tant de raison d'arrêter ce progrès aveugle, d'éliminer les *bébelles* polluantes à la *Swifter duster*. Ainsi, avec la population mondiale qui s'accroît de jour en jour et le nombre croissant de pays qui s'industrialisent en Asie, en Afrique et en Amérique latine, notre pauvre planète a de plus en plus de difficulté à rencontrer les besoins mondiaux en matières premières et en combustibles. Ces pays visent à atteindre un niveau de consommation comparable au nôtre et cette aspiration est normale et raisonnable. Plutôt que de tenter de les maintenir à leur niveau de développement actuel, il faudra plutôt que les pays avantagés commencent à revoir leurs priorités de développement et à mieux encadrer le progrès. S'occuper de la planète doit commencer quelque part. Pourquoi pas ici?





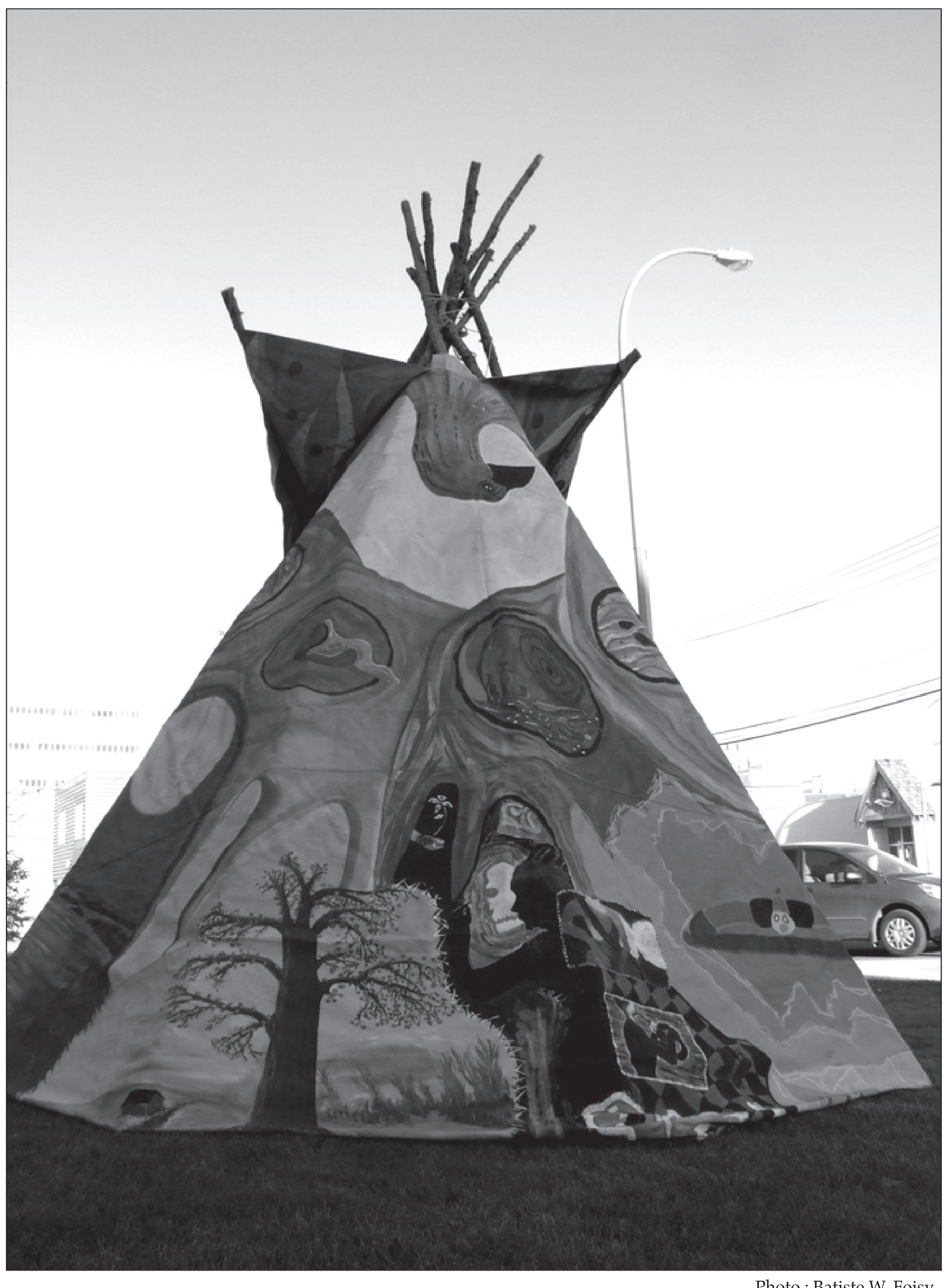


Photo : Batiste W. Foisy

Ce tipi peint par de jeunes contrevenants de Yellowknife a été planté en face de l'édifice de la Gendarmerie royale du Canada. Notre capitale continue de s'embellir.

L'Aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Projet gazier du Mackenzie

630 kilomètres à vélo pour la liberté d'expression

Martin Dubeau roule de Yellowknife à Fort Providence sur sa bécane pour inciter les citoyens à prendre part aux audiences publiques sur le projet de gazoduc.

Batiste W. Foisy

C'est sur un coup de tête que Martin Dubeau a choisi de prendre une semaine de congé pour faire le trajet Yellowknife-Fort Providence à vélo en traînant derrière lui un tuyau vert orné de l'inscription « Make the pipeline green ».

« Mon vélo n'est pas prêt pantoute. J'ai plein de trucs à préparer », confie-t-il tout en posant de nouvelles chambres à air sur ses roues, moins de 24 heures avant son départ pour ce périple qui devrait durer cinq jours.

Une semaine plus tôt, Martin Dubeau dînait avec une poignée d'amis défavorables comme lui au mégaprojet promu par les pétrolières Exxon Mobil, Shell et Connoco Phillips. « Comme 14 autres personnes de Yellowknife j'avais participé aux audiences de l'Office national de l'énergie [au début août], raconte-t-il. Tout le monde qui a parlé cette journée-là était contre le pipeline – ou alors pas d'accord avec le projet tel que présenté. Mais quelques jours plus tard un journal de l'Alberta a écrit que presque personne ne prenait part aux audiences, ça m'a vraiment fait suer. Alors on s'est rencontré pour trouver une façon originale d'attirer l'attention sur les audiences publiques. »

C'est Doug Ritchie d'Ecology North qui a proposé l'idée du voyage en vélo et Martin, qui avait déjà fait le voyage jusqu'à Hay River, s'est porté volontaire. « C'est un coup médiatique. On ne s'en cache pas. »

Même si Martin admet volontiers son opposition au gazoduc tel que proposé, il affirme d'abord vouloir inciter les citoyens à prendre la parole. « Le message que j'envoie c'est d'utiliser votre droit démocratique : participez aux audiences que vous soyez pour ou contre ou ambigu, dites ce que vous pensez. On n'a pas besoin d'être un expert pour se présenter devant la Commission. Tout le monde a le droit d'être entendu. »

Il estime en outre que les appuis politiques au projet, comme celui exprimé par le premier ministre Harper lors de son récent passage aux TNO, minent la crédibilité du processus d'audiences en envoyant le message que la décision est déjà prise et que l'avis des gens du Nord ne comptera pas. « Je suis tanné de voir les processus démocratiques écorchés. Parfois j'ai l'impression que nos leaders ne nous représentent pas nous, les citoyens ; mais plutôt les intérêts des grosses compagnies […] Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ne sont pas en faveur du projet, mais qui n'osent pas le dire parce qu'ils pensent que ça va se faire de toute façon. »

Si tout se déroule comme prévu, Dubeau arrivera à Fort Providence juste à temps pour les audiences publiques de l'Office national de l'énergie, qui seront de passage à l'embouchure du fleuve Mackenzie le 25 septembre. Il y prendra part comme porte-parole de l'organisme Ecology North, dont il est un membre.

Puisque Ecology North a le statut d'intervenant, l'organisme a le droit de poser directement des questions aux promoteurs. Dubeau devrait les questionner sur l'impact environnemental du transport ainsi que sur la création d'un « dépôt de sécurité » qui obligerait les promoteurs à mettre de côté un fonds d'urgence que le gouvernement pourrait saisir en cas de catastrophe écologique.

Sans voiture

Martin Dubeau est fier de dire qu'il fera tout le trajet sans jamais s'arrêter à une station-service.

« Il y a moyen de vivre sans essence. Je vais me rendre à Fort Providence sans gazer une seule fois », dit-il.

C'est dans cet esprit qu'il effectue chaque été depuis cinq ans un long voyage dans le Nord en vélo ou en canot. En été 2002, suivant la piste de l'explorateur Samuel Hearne, il a rejoint l'océan Arctique en canot en partant de la baie de Yellowknife. C'était sa première longue expédition de canot.

Coïncidence, son périple tombe pile pour la journée internationale sans voiture, célébrée depuis six ans chaque 22 septembre. « Je ne le savais pas, mais on peut dire que je fais ça pour la journée sans voiture, si tu veux. Ça a l'air d'une bonne idée. »



Photo : Batiste W. Foisy

Martin Dubeau prépare son attirail pour son voyage à vélo. Il estime qu'il sera arrivé à Fort Providence assez tôt pour les audiences publiques du 25 septembre.

Ce qu'on dit aux audiences

Les baleines ont de bonnes oreilles

Les audiences de la Commission d'examen conjoint se sont poursuivies à Tuktoyaktuk

Batiste W. Foisy

Mammifère marin

L'intensification de l'activité industrielle et du transport maritime dans la mer de Beaufort pourrait avoir des conséquences néfastes sur les mammifères marins et sur les baleines plus particulièrement, ont mis en garde des représentants de Pêcheries et Océans Canada.

L'espèce la plus à risque, selon les experts du ministère, est la baleine boréale, une espèce considérée menacée dont 90 % des spécimens se retrouvent dans la mer de Beaufort durant la saison estivale, les autres bancs connus ayant été décimés par les baleiniers au tournant du 19e siècle. Le béluga, qui est avec le caribou, l'espèce traditionnellement la plus recherchée par les chasseurs inuvialuits, pourrait aussi être affectée.

Le principal risque associé à l'intensification de l'activité industrielle dans cette zone connue pour être riche en gaz naturel, c'est l'augmentation du bruit, a expliqué la biologiste Lois Harwood. Les baleines ont l'ouie fine et il ne faut pas faire énormément de train pour déranger leur quiétude. Les baleines boréales peuvent entendre le bruit d'une plateforme de forage dans un rayon de 11 kilomètres autour du site. Les bélugas, dont l'acuité auditive est un peu moindre, entendent quand même le bruit des machines dans un rayon de quatre kilomètres.

L'impact de l'augmentation du bruit sur le comportement des baleines n'est pas clair, a tempéré la chercheure, qui déplore cependant que les promoteurs n'aient à peu près pas documenté cette question. « La quantité d'information présentée par les promoteurs est insuffisante pour évaluer adéquatement l'impact que l'augmentation du bruit aura sur les deux espèces de baleine », a indiqué Harwood.

Boues de forages

Fred Wolki, un citoyen de Tuktoyaktuk s'est dit très préoccupé par la gestion des boues de forages. Étant donné que des travaux d'explorations ont lieu depuis des décennies dans la région de Tuk, il a pu constater à maintes reprises les dégâts que les pétrolières laissent derrière eux quand ils percent des puits.

Le problème, a-t-il noté, c'est que les dépôts de boues de forage ont été creusé quand le sol était encore solide, mais qu'aujourd'hui le pergélisol a commencé à fondre.

« Les dépôts se sont tous affaissés. Il y a beaucoup d'érosion. C'est très différent de la situation d'il y a trente ans. […] Ça fond vraiment vite. Il va falloir que vous trouviez de nouvelles méthodes pour entreposer vos déchets, parce qu'il faut tenir compte des changements climatiques. Il va falloir que vous planifiez mieux votre affaire cette fois », a-t-il suggéré aux promoteurs.

Avis



Guide pour les audiences générales thématiques

La Commission d'examen conjoint (la Commission) va établir un certain nombre de d'audiences générales thématiques pour la suite de ses audiences. La Commission veut clarifier la façon dont elle entend gérer les séances durant les audiences. Commençant immédiatement, la Commission établie les priorités suivantes pour ceux qui désirent faire des présentations ou poser des questions lors des audiences:

Priorité pour les présentations
- Le promoteur
- Les intervenants qui se sont enregistrés et qui ont déposé des présentations suivant les dates limites établies par la Commission dans *Les règles des procédures d'audience* (Août 2006)

Et si le temps le permet
- Les non-intervenants qui se sont enregistrés et qui ont déposé des présentations suivant les dates limites établies par la Commission dans *Les règles des procédures d'audience* (Août 2006)
- Autres intervenants
- Autres

Priorité pour les questions
- Le promoteur
- Intervenants qui se sont enregistrés pour cette audience en particulier

Veuillez prendre note que le terme *intervenant* signifie toute personne qui s'est vu attribuer le statut d'intervenant par la Commission dans l'examen d'impact environnemental.

Pour plus de renseignements sur les procédures établies par la Commission, veuillez consulter les *Règles de procédures* ainsi que *Les règles de procédures d'audience de la Commission d'examen conjoint*.

Pour plus de renseignements sur l'examen d'impact environnemental du projet gazier du Mackenzie, prière de contacter:

Paula Pacholek, directrice de la Commission d'examen conjoint
Boîte 2412, Inuvik, NT, X0E 0T0
Tél. : (867) 678-8604 Téléc. : (867) 777 3105
pacholekp@jointreviewpanel.ca
www.jointreviewpanel.ca

JRPPN14

Graham Fraser est nommé commissaire aux langues officielles

Jonathan Blouin

(APF) - Graham Fraser devrait succéder à Dyane Adam au poste de commissaire aux langues officielles, si sa nomination est acceptée par les députés de la Chambre des communes et le Sénat. Cette concrétisation ne devrait être qu'une formalité, lorsque les travaux des Communes reprendront, alors que les intervenants francophones et les critiques de l'opposition s'entendent pour dire que c'est un choix logique.

Il serait ainsi la sixième personne à occuper ce poste depuis 1970, succédant à Dyane Adam, dont le mandat vient de se terminer, elle qui était en poste depuis 1999. Joint à son bureau à la tribune de la presse à Ottawa, M. Fraser s'est dit honoré de sa nomination et excité à l'idée de relever un nouveau défi.

« Je suis excité, mais je suis dans un état de suspension. C'est le Parlement qui va décider, je ne veux pas rien présumer. J'ai beaucoup de respect pour les députés et les membres du Comité permanent aux langues officielles. »

Actuellement journaliste à Ottawa pour le *Toronto Star*, mais également auteur et professeur, son appui à la dualité linguistique au pays ne date pas d'hier. Au fil des ans, il a assumé différentes responsabilités au sein de divers quotidiens, notamment comme chef de bureau à Québec pour a *Montreal Gazette* et le *Globe and Mail*. Il a aussi été chef de bureau à Montréal pour la revue *Maclean's*. Son ouvrage *Sorry I Don't Speak French*, publié en mars 2006, a contribué à stimuler le renouvellement du débat public sur les politiques linguistiques.

Il voit son futur rôle de manière encourageante, rappelant que le commissaire aux langues officielles est un promoteur de la dualité linguistique, qui a un rôle d'ombudsman face aux plaintes et de surveillance des instances gouvernementales. « Il y a aussi un rôle de liaison entre les communautés minoritaires, le gouvernement et la communauté majoritaire », ajoute-t-il.

Il entend d'ailleurs détailler un peu plus sa pensée lorsqu'il comparaîtra devant le Comité permanent des langues officielles, un peu plus tard cet automne. Mais ce rôle de liaison entre les communautés, les intervenants francophones croient qu'il pourra l'assumer pleinement. « M. Fraser venant d'un milieu anglophone, mais étant francophile, il va apporter une expérience qui l'aidera à faire avancer les dossiers en faveur de la dualité linguistique. Il agira comme facilitateur pour créer un pont entre les communautés », note le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, Jean-Guy Rioux.

Avis d'évaluation environnementale

Conformément à l'article 125 (1) de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (l'Office d'examen) commence une évaluation environnementale du programme de prospection uranifère proposé par Ur-Energy.

Autorité de référence : Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie (OTEVM)

Motifs : L'OTEVM renvoie le développement proposé à l'Office d'examen pour une évaluation environnementale par mesure d'intérêt public

Développement : Prospection uranifère

Endroit : Lac Screech, près de la rivière Thelon, à l'est du Grand lac des Esclaves

Promoteur : Ur-Energy de Saint-Lazare, Québec

Numéro de dossier : EA0607-003

Pour de plus amples renseignements, contacter :
Martin Haefele, Agent d'évaluation environnementale, Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
C.P. 938, bureau 200,
Scotia Centre, 5102-50th Avenue
Yellowknife, NT X1A 2N7
Téléphone : (867) 766-7053
Télécopieur : (867) 766-7074
Courriel : mhaefele@mveirb.nt.ca



www.mveirb.nt.ca

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 32 - 22 septembre 2006



Hausse des tarifs d'électricité

Le prix de l'électricité va augmenter de 5,9%.



Ed Picco ministre de l'énergie en conférence de presse

Arianne Clément

Le prix de l'électricité va bientôt augmenter de 5,9 %, a annoncé récemment le ministre de l'Énergie du Nunavut, Ed Picco. À compter du mois d'octobre, le coût du tarif résidentiel sera de 19,5 sous du kilowatt/heure alors qu'il est actuellement de 18,4 sous du kw/h.

La *Société d'énergie du Nunavut*, propriété du Gouvernement du Nunavut, est chargée de l'approvisionnement en électricité et en pétrole sur le territoire. La compagnie doit périodiquement ajuster ses tarifs afin de couvrir ses coûts d'opération. Ces coûts, qui sont à la merci des hausses du prix du pétrole, doivent lui permettre d'assurer l'entretien des installations, de gérer la dette de la compagnie, de faire face à l'accroissement de la demande et de répondre aux besoins en immobilisations.

La *Société d'énergie du Nunavut* avait soumis en mai dernier une demande d'augmentation de 6,1 % au ministre de l'Énergie. Le ministre a transmis cette demande au *Conseil d'examen des taux des entreprises,* qui est chargé d'étudier les demandes de la corporation et de tenir des audiences à ce sujet. C'est suite aux recommandations du *Conseil d'examen des taux* que la demande d'une hausse de 6,1 % a été ajustée à 5,9 %. Depuis 2001, les tarifs d'électricité ont augmenté d'environ 20 % au Nunavut.

Une voix discordante

Khabibullo Abdusamatov annonce un refroidissement de la terre.

Khabibullo Abdusamatov, un scientifique russe en charge de l'observation astronomique à l'Académie des Sciences de Russie, estime que c'est à un refroidissement de la Terre qu'il faut s'attendre au cours des prochaines décennies.

Il fonde cette opinion sur la mesure des émissions solaires et prévoit, avec certains de ses collègues de l'académie, que le refroidissement commencera d'ici quelques années et qu'il atteindra son maximum entre 2055 et 2060. Le climat se réchaufferait à nouveau au début du 22e siècle. Khabibullo Abdusamatov évoque le Petit âge glaciaire qui a frappé l'Europe au 17e siècle et qui a chassé les Vikings du Groenland.

Selon le scientifique, l'apport d'une grande quantité d'eau douce dans les eaux du Gulf Stream, consécutive à la fonte des glaciers et à des précipitations accrues, peut faire changer son parcours et produire un refroidissement en Europe.

Une étude approfondie des émissions solaires sera mise en œuvre dans la section russe de la Station Spatiale Internationale en 2008 et les résultats de cette étude aideront les scientifiques à mieux comprendre la radiance du soleil.

Nunavut en bref

Démission des pompiers de Cambridge Bay

Le *Northern News Service* a rapporté que la presque totalité de l'équipe de pompiers de Cambridge Bay a remis sa démission à l'administrateur de la caserne, Marc Calliou. Les pompiers affirment que Marc Calliou ne tient pas compte des suggestions de l'équipe et qu'il aurait été responsable de quelques incidents fâcheux. M. Calliou rétorque qu'il a toujours travaillé avec ardeur et loyauté au profit de la municipalité de Cambridge Bay.

Produits de la chasse aux phoques

350 législateurs européens ont récemment signé une requête demandant à l'Union européenne d'interdire l'importation des produits canadiens de la chasse aux phoques. Le ministre du Développement économique du Nunavut, Olayuk Akesuk, a déclaré que cette interdiction, si elle est acceptée, pourrait nuire considérablement aux Inuits et à l'économie du territoire. Le gouvernement du Nunavut a l'intention de développer une stratégie pour combattre le boycottage des produits de la chasse aux phoques.

Programme de réduction de la violence

CBC North nous apprenait récemment qu'un nouveau programme de réduction de la violence a débuté à l'école secondaire d'Iqaluit avec le début de l'année scolaire. On enseigne aux élèves à mieux contrôler leurs émotions et à résoudre pacifiquement les conflits. On espère que ce programme, qui a cours dans plusieurs écoles du sud du Canada, aidera les jeunes et contribuera à éviter le décrochage scolaire.

Le plus chaud été au Canada

Selon Environnement Canada, l'été 2006 a été le plus chaud depuis la prise de statistiques à cet effet en 1948. Les températures auraient été de 1,4 degré au-dessus de la moyenne pour les mois de juin, de juillet et d'août. C'est la frontière des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut qui a été le plus touchée par les changements de température avec une augmentation de 2,5 degrés au dessus de la normale. Le réchauffement plus important dans les régions de l'Arctique est attribué à la fonte des glaciers.

Recherche d'archives pour le cahier souvenir de l'AFN

Pour le 25e anniversaire de l'Association des francophones du Nunavut, un cahier souvenir présentant l'histoire et les personnalités marquantes de la francophonie nunavoise sera produit. Les responsables de ce cahier sont à la recherche de photos et de tout autre document d'archives. On recherche aussi des gens qui ont assisté à la création de l'AFN ou qui étaient présents lors des événements marquants. **Pour plus d'information ou pour nous soumettre des photos, documents et souvenirs, contactez Sabrina Bertrand au (867) 979-4606, poste 27, ou par courriel à : communications@nunafranc.ca.**

Élections à Iqaluit

La période des élections bat son plein

Arianne Clément

La période de mise en candidature en vue des élections municipales du 16 octobre 2006 à Iqaluit a pris fin le 10 septembre 2006, alors que celle des représentants scolaires a été prolongée jusqu'au 18 septembre. Kirt Ejesiak, le directeur du scrutin, a fait savoir que la mairesse actuelle, M[me] Elisapee Sheutiapik, a été réélue par acclamation pour un troisième mandat de trois ans. Les trois conseillères municipales ne seront pas candidates pour un nouveau terme tandis que les conseillers Claude Martel, Simon Nattaq et Glenn Williams sont à nouveau candidats. Les nouveaux postulants sont David Alexander, Oopeetee Atagooyuk, Mark Boudreau, Allen J. Hayward, Grant Hipfner, Jimmy Kilabuk et Jim Little.

Les élus municipaux auront d'importants dossiers à traiter au cours des années qui viennent, dont la gestion des ordures et l'aménagement du port en eau profonde.

Les électeurs devront aussi élire sept membres des autorités responsables de l'éducation du district d'Iqaluit, sept membres des autorités responsables de l'éducation du district d'Apex et cinq membres du Conseil scolaire francophone d'Iqaluit.

Les électeurs sont invités à vérifier que leur nom figure bien sur la liste électorale. On trouve des copies de la liste électorale préliminaire, à l'Association des francophones du Nunavut, au *Baffin Gas Bar*, à la réception du *Frobisher Inn*, sur le tableau d'affichage de l'aéroport d'Iqaluit, à la mairie d'Iqaluit, à l'édifice 741 où se trouve l'autorité d'habitation d'Iqaluit, à l'école Nanook à Apex, à l'édifice *Unikkaarvik* et au comptoir du Centre des visiteurs. On peut aussi consulter la liste en ligne au www.iqaluitelections.ca. La date limite pour demander une inscription ou des changements à la liste électorale est le 6 octobre 2006, à midi.

Le scrutin aura lieu le 16 octobre 2006, de 10 heures à 19 heures au *Cadet Hall* à Iqaluit et au *Abe Okpik Hall* à Apex. Les électeurs qui ont des raisons de croire qu'ils ne pourront pas voter le jour du scrutin régulier peuvent voter par anticipation le 6 octobre entre 11 heures et 18 heures au *Cadet Hall*.

CFRT, la voix de la communauté francophone du Nunavut

Jason Doiron

Depuis bien longtemps, la radio est un média bien ancré dans notre vie. C'est le média le plus populaire chez les Canadiens, et c'est aussi celui qui a le plus d'histoire.

Déjà, CFRT Radio Iqaluit à toute une histoire. Depuis 1994, elle offre une programmation diversifiée à la communauté francophone. Aujourd'hui, je suis fier de faire partie de l'équipe de CFRT en tant que coordonnateur de la radio.

Par contre CFRT manque de bénévoles. En effet, l'existence même d'une radio dépend de l'engagement de sa communauté. Ici, on ne peut pas nier qu'il existe une communauté francophone vibrante, bien qu'elle soit petite. Pour nous, les francophones du Nunavut, la radio communautaire est un outil de communication et de démocratisation qu'il faut utiliser et mettre à profit. Comment assurer la survie et la viabilité d'une radio ? C'est simple, il faut s'impliquer!

CFRT est membre actif de l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada. Chaque jour, des centaines de milliers de francophones syntonisent 19 radios françaisess au Canada, toutes membres de l'ARC du Canada. Voilà la grandeur de notre réseau. De notre côté, il faut que CFRT soit une radio active auprès de ses membres, les francophones et francophiles du Nunavut.

Pour devenir animateur ou animatrice à CFRT, vous n'avez qu'à communiquer avec l'AFN au 979-4606, poste 24, ou nous envoyer un courriel à cfrt@nunafranc.ca

La programmation automnale

Déjà, la programmation de CFRT est partiellement comblée par des émissions fort divertissantes, comme *Les classiques de la musique française*, *Jazzons Blues, Kikin'Bak, Chaleur FM* et *l'Aurore Boréale*. Toutes ses émissions sont produites localement et vous donnent la chance d'entendre une multitude de styles musicaux, et des gens qui sont passionnés par la musique et qui veulent la partager avec vous.

Ceci dit…

Sans vouloir changer de sujet, je voulais vous expliquer quelle sera mon approche pour mes chroniques mensuelles à venir. Comme vous ne savez sûrement pas, j'ai étudié en Études françaises et en Communications à l'Université de Moncton. J'ai alors pu développer une passion pour les langues, donc je vous propose d'explorer les langues à travers plusieurs perspectives. Mon but sera de vous montrer comment notre langue et celles des gens qui nous entourent nous affectent et forgent notre avenir, comme elles ont forgé nos passés. D'ici là, tenez-vous bien !



La course de bateaux du 30 août dernier.





CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Pour apprendre sans faim



Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Faute de temps, manque d'appétit... Une personne sur 5 «zappe» le premier repas de la journée. Pourtant, le petit déjeuner est essentiel à un bon équilibre alimentaire. Il permet de prendre des forces pour bien démarrer la journée. Septembre est le mois dédié au thème «Pour apprendre sans faim». Profitons de cette nouvelle année scolaire pour sensibiliser les jeunes aux choix actifs et sains. En donnant le bon exemple… D'un café avalé debout en 2 minutes aux somptueux buffets des grasses matinées, le petit déjeuner est souvent réduit pendant l'année à sa portion congrue.

Un repas essentiel pour booster ses réserves

Un Canadien sur 5 ne prend pas de petit déjeuner. Pourtant après une nuit de sommeil et de jeûne, et avant une journée riche en activités, l'organisme a besoin de reprendre des forces : en théorie le petit déjeuner devrait couvrir 25 % de notre apport énergétique total. Dans la pratique, ce pourcentage fluctue entre 15 et 20 %. Quand on se réveille en retard, déjà stressé et sans appétit, il est difficile de prendre le temps de s'asseoir dans la cuisine. Pourtant, savoir s'arrêter un quart d'heure à table le matin offre de nombreux avantages.

Pas de régime sans petit déjeuner !

Si vous surveillez votre ligne ne faites pas l'impasse sur le petit déjeuner : en effet, des enquêtes alimentaires ont démontré que les personnes ne prenant pas de petit déjeuner avaient globalement une alimentation plus riche en lipides. Et ça se comprend : résister en fin de matinée à l'appel du croissant ou de la barre chocolatée, disponible en deux secondes grâce au distributeur de la cafétéria, devient très difficile quand on a le ventre vide. Si dépassant ces tentations vous «tenez» jusqu'au repas de midi, il y a de fortes chances pour que vous vous jetiez sur n'importe quoi, en choisissant de préférence des aliments riches en matières grasses.

Un manque difficile à combler

Côté équilibre nutritionnel, on a constaté que l'absence des micronutriments au petit déjeuner n'est pas compensée par les autres repas. Le petit déjeuner permet de fournir à l'organisme des vitamines présentes dans les fruits ou dans les céréales (aujourd'hui elles sont toutes enrichies en vitamines et oligo-éléments) ainsi qu'une bonne dose de calcium. Or les personnes qui ne prennent pas de petit déjeuner ne rattrapent pas ce manque. Enfin selon des études publiées en 1998 le petit déjeuner favoriserait les processus de mémorisation et d'apprentissage tant chez les enfants que les adultes.

Déjeuner pour mieux apprendre

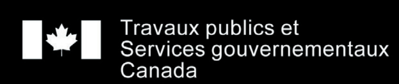
Le premier repas de la journée de votre enfant est très important parce qu'il lui permet de refaire le plein d'énergie après une nuit de jeûne. Au réveil, son cerveau et ses muscles ont besoin de carburant pour s'activer et entreprendre les différentes activités de la matinée. Des études effectuées à travers le monde démontrent que les enfants qui ne déjeunent pas :

- réussissent rarement à récupérer, plus tard dans la journée, les éléments nutritifs perdus ;
- sont souvent fatigués et inattentifs en classe, ce qui diminue leur capacité d'apprentissage ;
- sont plus irritables.

Les études démontrent que 31 % des élèves du primaire et 62 % des élèves du secondaire ne déjeunent pas. Un petit déjeuner nutritif doit comprendre des aliments appartenant à au moins trois des quatre groupes alimentaires du Guide alimentaire canadien pour manger sainement. La composition idéale d'un petit déjeuner : une boisson chaude, un produit laitier ou un oeuf ou une tranche de jambon, un fruit, et des sucres lents (pains, céréales). Tous à vous petits-déjeuners!!

Source : *http://www.breakfastforlearning.ca/francais/index.html*

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.



Location d'espace à bureaux Yellowknife (T.-N.-O.)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) désire recevoir des lettres d'expression d'intérêt de la part de propriétaires immobiliers intéressés à lui louer des locaux à bureaux répondant aux critères suivants :

(A) SUPERFICIE :
1 925 m² (mètres carrés) utilisables de locaux à bureaux situés au rez-de-chaussée, à Yellowknife (T.-N.-O.). Également 10 places de stationnement munies d'une prise de courant.

(B) EMPLACEMENT DES LOCAUX À BUREAUX :
À l'intérieur de la ville de Yellowknife (de préférence au centre-ville)

Les immeubles servant à des fins industrielles ne seront pas retenus pour analyse.

(C) DESCRIPTION :
Espace continu de locaux à bureaux
Seuls les immeubles à bureaux seront pris en considération.
Les immeubles servant à des fins industrielles ne seront pas retenus pour analyse.

(D) DISPONIBILITÉ DES LIEUX :
Les locaux doivent être disponibles au moins quatre (4) mois avant la date d'entrée en vigueur proposée de la location pour permettre de préparer les lieux.

(E) BAIL ET DATE DE DÉBUT DE LA LOCATION :
Bail de dix (10) ans, commençant le 1er juillet 2007 avec une (1) période de renouvellement facultative de cinq (5) ans.

RENSEIGNEMENTS :
Pour plus de renseignements concernant ce projet, communiquer avec Ken Von Skopczynski, agent principal des marchés de location, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 10025, avenue Jasper, 5e étage, Telus Plaza North, Edmonton (Alberta) T5J 1S6, *téléphone 780-497-3582* et prière de mentionner le numéro de demande d'expression d'intérêt 522170.

LES RÉPONSES ÉCRITES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Services des contrats - Unité de réception des soumissions
5e étage, Telus Plaza North
10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 1S6
Télécopieur : 780-497-3510

Pour être prises en considération, les réponses à la présente demande d'expression d'intérêt doivent être reçues à l'adresse ci-dessus, au plus tard, à 14 h, heure locale, le 29 septembre 2006.

Tout agent répondant à la présente invitation au nom du propriétaire de l'immeuble devra joindre à sa lettre une attestation écrite de ce dernier, témoignant du fait qu'il est bel et bien son mandataire.

Il ne s'agit ni d'une offre ni d'un appel d'offres, mais simplement d'une demande visant à connaître la disponibilité d'espace à louer. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de locaux à louer. TPSGC ne sera pas tenu de demander des soumissions ni de louer des locaux. Pour ce besoin éventuel en matière de locaux ou pour tout autre besoin semblable, TPSGC se réserve le droit de lancer une invitation à soumissionner, conformément à l'information qu'il reçoit à la suite de cette annonce ou conformément à toute autre information qui pourrait lui être présentée avant la date limite de réception des offres. Il se réserve également le droit de lancer un appel d'offres.

On peut également examiner la demande d'expression d'intérêt sur le site Web de MERX http://www.merx.com



Accent sur l'alpha

Programmation de l'automne 2006



Inscrivez-vous!

Les ateliers **Chansons, contes et comptines** reprennent dès le 1er octobre 2006. Les séances auront lieu les samedis et les dimanches.

Les ateliers **de francisation familiale** reprennent aussi, les cours de français langue seconde pour parents auront lieu les mardis et jeudis soirs.

Les rendez-vous du **club de lecture** en français sont :
mardi 3 octobre
mardi 7 novembre
mardi 5 décembre
Joignez-vous, c'est pour tout le monde!

Pour vous inscrire ou pour obtenir plus de renseignements sur nos programmes, contactez Jaqui au (867) 920-2919 ou visitez notre site Internet alphatno@franco-nord.ca.

Une société alphabétisée est une société vivante, démocratique et en santé.

Carrières et professions



Offre d'emploi

Coordination de projets

Le Conseil culturel fransasois (CCF) recherche une personne énergique et passionnée ayant l'expertise et les connaissances appropriées pour assurer la coordination de ses projets. La personne sera responsable de la mise en œuvre de projets de diffusion (Réseau de diffusion de spectacles de la Saskatchewan), formations (InPAC, le Gala fransaskois de la chanson) et autres projets culturels. Idéalement, cette personne aura de l'expérience et un intérêt marqué pour le domaine des arts de la scène, des arts visuels, l'écriture etc.

Description :

- Assurer la coordination du Réseau de diffusion de la Saskatchewan ;
- Organiser les formations InPAC ;
- Agir comme directeur administratif du Gala fransaskois de la chanson ;
- Coordonner tous autres projets culturels et artistiques au CCF

Exigences :
Le (la) candidat(e) doit posséder :

- une formation post-secondaire soit en communication, en éducation, en science humaines, en sciences sociales ou dans les beaux-arts ;
- Doit posséder aussi une excellente maîtrise du français (parlé et écrit) et une bonne conaissance de l'anglais (parlé) ;
- Une réelle capacité dans les communications, notamment : en rédaction (lettres, bulletins d'information, communiqués, rapports, etc.); en animation et en communication orale; en relations publiques;
- Une connaissance du milieu des arts au Canada français;
- Un sens de l'autonomie, de la flexibilité et de la créativité dans l'organisation et dans la réalisation de son travail ;
- Des aptitudes à travailler en équipe ;
- Une bonne attitude vis à vis l'informatique (Word, Excel, Internet etc.)
- Une maîtrise des logiciels de montage Photoshop et Quark serait un atout.

Le (la) candidat(e) devra être prête à se déplacer en province et, à l'occasion, ailleurs au Canada;

Le salaire et avantages sont à négocier.

Employeur : Conseil culturel fransaskois
Lieu de travail : Regina
Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature, au plus tard le 6 octobre 2006 à l'attention du :

Comité de sélection
3850, rue Hillsdale, bureau 210
Regina (SK) S4S 7J5
Tél. : (306) 565-8916 Téléc. : (306) 565-2922
Courriel : ccf@culturel.sk.ca



Possibilités d'emploi
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment

Commis aux finances et à l'administration
Assemblée législative (Yellowknife, TNO)
Services généraux
Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure (soit environ 48 887 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-12-4196-1**
Date limite : **le 29 septembre 2006**

Comptable en consolidation
Secrétariat du Conseil de gestion financière (Yellowknife, TNO)
Comptabilité publique
Le traitement initial est de 30,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-13-4204-1**
Date limite : **le 29 septembre 2006**

Secrétaire exécutive
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)
Soutien opérationnel
Le traitement initial est de 25,93 $ l'heure (soit environ 50 564 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-49-4207-1**
Date limite : **le 29 septembre 2006**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent de projets
Ministère des Travaux publics et des Services (Hay River, TNO)
Poste à durée déterminée jusqu'au 20 juillet 2007
Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 268 $.

No du concours : **2006-32-4175**
Date limite : **le 27 septembre 2006**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 2e étage, Édifice Wright, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River, NT X0E 1G1. Fax : (867) 874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Directeur – Services aux employés
Ministère des Ressources humaines (Yellowknife, TNO)
Il s'agit d'un poste de gestion
Le traitement initial est de 44,60 $ l'heure (soit environ 86 978 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-14-4203-1**
Date limite : **le 27 septembre 2006**

Directeur – Services de gestion et de recrutement
Ministère des Ressources humaines (Yellowknife, TNO)
Il s'agit d'un poste de gestion
Le traitement initial est de 49,11 $ l'heure (soit environ 95 768 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-14-4202-1**
Date limite : **le 27 septembre 2006**

Directeur – Planification de la stratégie des ressources humaines
Ministère des Ressources humaines (Yellowknife, TNO)
Il s'agit d'un poste de gestion
Le traitement initial est de 49,11 $ l'heure (soit environ 95 768 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-14-4201-1**
Date limite : **le 27 septembre 2006**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Bureau de la sous-ministre, 6e étage, YK Centre, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0667; courriel : Evelyn_House@gov.nt.ca

Analyste de la gestion des risques
Ministère des Finances (Yellowknife, TNO)
Trésorerie/Gestion des risques et assurances
Poste à durée déterminée jusqu'au 31 août 2007
Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2006-15-4195-1**
Date limite : **le 29 septembre 2006**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003 -49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Nous prendrons en considération des expériences équivalentes. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à ces emplois. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.

Petites annonces

CHAMBRE À LOUER

Chambre à louer, libre le 1er octobre, située à 5 minutes à pied du centre-ville. Demande 450 $ + dépôt. Chauffage inclus. Si intéressé, appelez Jean-Guy au 765-8321 (en soirée).

Moteur hors-bord

Moteur hors-bord 4 temps, Honda, 9,9 HP, excellente condition, pas utilisé depuis septembre 2004. Avec réservoir et tuyau d'alimentation. 2700$. Alain au 867-875-0117 (jour) ou 867-875-4555 (soir).



Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Remplacement mineur de ponceaux de route (2006)
CT100436
– Route N° 1, du km 471,8 au km 536 –

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 29 septembre 2006**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, de Yellowknife et de Fort Simpson, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 18 septembre 2006 aux endroits susmentionnés.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 13 h 30, le 22 septembre 2006 aux bureaux du ministère des Transports susmentionnés.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Tél. : (867) 920-8978
Renseignements techniques : Dylan Hayne, Tél. : (867) 874-5023

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à http://www.contractregistry.nt.ca/public





Administration de santé territoriale Stanton

Commis de relève à l'accueil
Réception — **Yellowknife, TNO**

Travail par roulement

Le traitement initial est de 23,37 $ l'heure (soit environ 45 572 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-14-4197-1
Date limite : le 6 octobre 2006

Contrôleur/Chef des opérations financières

Finances — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 41,07 $ l'heure (soit environ 80 087 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-17-4199-1
Date limite : le 29 septembre 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*





Infirmière de santé publique

Soins communautaires primaires
Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith — **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 314 $.

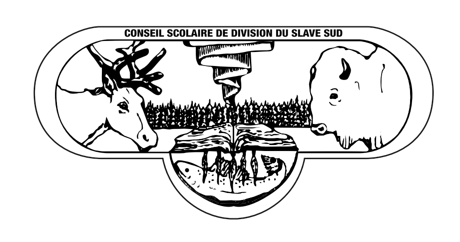
Le candidat doit avoir un permis de conduire de classe 5 valide et obtenir un certificat de santé.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

N° du concours : 2006-67-4178
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith, NT X0E 0P0. Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*



Concierge (0,63)

Conseil scolaire de division du Slave Sud — **Hay River, TNO**
École Harry Camsell

Poste à temps partiel à durée indéterminée

Le traitement initial est de 19,54 $ l'heure (soit environ 25 402 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 042,50 $.

N° du concours : 2006-68-4208
Date limite : le 29 septembre 2006

Aide-enseignant

(Esclave du sud) (0,8)

Conseil scolaire de division du Slave Sud — **Hay River, TNO**
École Princess Alexandra

Poste à temps partiel à durée déterminée d'août 2006 à juin 2007

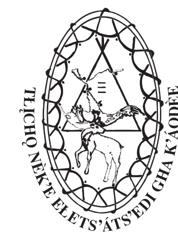
Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure (soit environ 39 109,20 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 614,25 $.

N° du concours : 2006-68-4205
Date limite : le 29 septembre 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 2e étage, Édifice Wright, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River, NT X0E 1G1. Fax : (867) 874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*





Aide-résident en soins – Travailleurs de relève

Behchoko (Rae), TNO

Deux postes à durée indéterminée.

Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure (soit environ 48 887 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 752 $.

N° du concours : 2006-27-4206

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*



Assemblée législative

Directeur général des élections des Territoires du Nord-Ouest

On invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'emploi pour le poste de directeur général des élections des Territoires du Nord-Ouest

Le directeur général des élections est nommé en vertu de l'article 3(1) de la Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest.

Le directeur général des élections est responsable de la gestion stratégique des élections territoriales et des référendums conformément aux dispositions de la Loi électorale et de la Loi sur les référendums. Le directeur général des élections assure la direction et la supervision en ce qui a trait aux opérations électorales et fait preuve, comme tous les membres du personnel électoral, de sincérité et d'impartialité tout en respectant les lois appropriées.

Le directeur général des élections occupe un poste prévu par la loi et relève du président de l'Assemblée législative. Il est également responsable d'établir des politiques et des procédures, de gérer le registraire des électeurs des TNO, de fournir de la formation et des conseils aux membres du personnel électoral et d'émettre des recommandations à l'Assemblée législative sur les lois et les politiques liées aux élections.

Le candidat idéal devra posséder les qualifications suivantes :

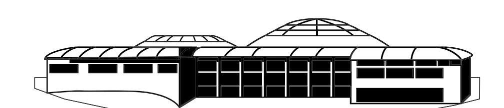
- Connaissances approfondies du droit électoral, des processus et des politiques liés à ce domaine;
- Expérience dans l'administration d'élections;
- Connaissances des Territoires du Nord-Ouest et de sa population;
- Compétences supérieures en communication;
- Expérience de travail dans un milieu interculturel;
- Intégrité, diplomatie et bon jugement.

Le traitement sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

Date limite : le 20 octobre 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Bureau du greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Tél. : (867) 669-2299; fax : (867) 873-0432.

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Immortaliser l'histoire crie

Le musée Prince-de-Galles de Yellowknife rouvre ses portes avec l'art saisissant du peintre cri Allen Sapp.



Photos Batiste W. Foisy

Batiste W. Foisy

Le peintre Allen Sapp raconte que c'est sa grand-mère qui l'a incité a persévérer en tant qu'artiste. « Elle me disait ne prends pas d'alcool et ne fumes pas. Ce n'est pas bon pour toi. Mais continue ton art et un jour ça va t'apporter quelque chose », a-t-il confié à la salle comble venue assister au vernissage de l'exposition *Through the eyes of the Cree* présentée ces jours-ci au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Et la grand-mère avait bien raison. À 78 ans Allen Sapp, est reconnu comme un des plus grands artistes autochtones au Canada, il a été décoré par la gouverneure générale, un musée porte son nom et il peint toujours.

« Je n'ai pas préparé de discours, mais si je l'avais fait, ç'aurait été un livre entier », a blagué le chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, visiblement ému d'accueillir sur le territoire de son peuple ce gardien vivant de la mémoire des Cris des Plaines. « Cette exposition permet de jeter à nouveau des ponts entre nos deux cultures », a noté Erasmus qui rappelle que les Cris et les Dénés commerçaient entre eux bien avant l'arrivée du premier blanc aux Territoires du Nord-Ouest, et que les Cris ont été nombreux à déménager dans le Denendeh quand on a voulu les parquer dans des réserves.

Le premier ministre des TNO, Joe Handley, lui-même un Cri de la Saskatchewan, a noté que le village d'Allen Sapp, North Battleford, a déjà été la capitale des Territoires du Nord-Ouest. « Je le sais, je viens du village d'à côté », a rigolé le premier ministre.

Les toiles qui sont présentées au musée Prince-de-Galles sont d'une valeur inestimable tant du point de vue artistique que du point de vue historique.

Artistique parce que le pinceau de l'aîné est alerte : la lumière y est toujours juste, l'émotion toujours palpable.

Historique parce que les scènes agricoles qu'immortalisent les toiles de Sapp témoignent d'une époque charnière de l'histoire des Cris dont nous n'avons à peu près pas d'images. Ce sont les tableaux de l'enfance de l'artiste, une enfance vécue sur la réserve avec ses grands-parents, au moment où les cris nomades étaient forcés à se sédentariser. C'était l'époque où il fallait obtenir un permis auprès des Affaires indiennes pour aller vendre un bœuf au village, voire pour sortir de la réserve.

« C'est comme ça que nous vivions et Allen Sapp le peint de mémoire, atteste Joe Handley. Nous vivions vraiment comme ça »

Réouverture

Cette exposition présentée jusqu'en décembre marque la réouverture du musée Prince-de-Galles qui a été fermé au public durant tout l'été, en raison des rénovations.

Les habitués du musée trouveront cependant la place plutôt dénudée. Seule cette exposition et une exposition permanente sur l'aviation sont ouvertes, tout le reste demeure en plan. Même le portrait du Prince a été décroché.

Le directeur des expositions, Terry Pamplin, annonce cependant que de nouvelles expositions permanentes seront intégrées au fur et à mesure que les travaux avanceront. Il annonce déjà l'ouverture d'une salle consacrée aux artéfacts et à l'artisanat ancien du Nord pour le 1er novembre.

Une exposition sur la culture des pêcheurs norvégiens devrait aussi débuter cet automne.

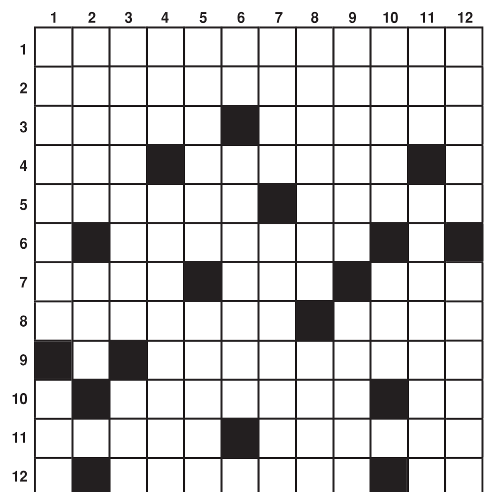
La salle du restaurant, vide en ce moment, est toujours gardée pour des expositions d'artistes contemporains d'ici.



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

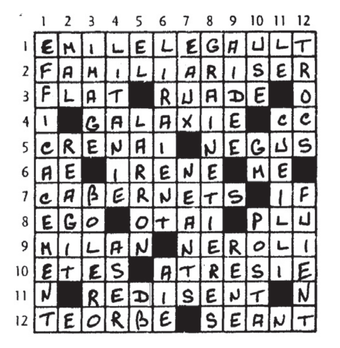
PROBLÈME NO 924



HORIZONTALEMENT
1- Ville de la Rive-Sud reliée à Montréal par le pont Hippolyte-Lafontaine.
2- Revendiquerait, s'approprierait.
3- Machine hydraulique. –-Petite scie.
4- Propice, favorable. –-Pèsent le contenant pour avoir le poids net de la marchandise.
5- Pièces des harnais des chevaux. –-Unité de mesure d'induction magnétique.
6- Mammifères plantigrades carnassiers.
7- Déshonoré, porté atteinte à. –-Conteste. –-Brusque, rude.
8- Mauvaise digestion. –-Ensemble des maisons de couture.
9- Étourdis.
10- Se dit, des rainures. – Versus.
11- Foule confuse. – Où il entre de l'antimoine.
12- Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est nuisible. –-Avant Jésus-Christ.

VERTICALEMENT
1- Supprima les caractères distinctifs. –-Bouclier.
2- Langue indienne parlée en Amérique Centrale. –-Pomme.
3- Très petit organe, en forme d'outre. –-Unité de fluidité dans le système C.G.S.
4- Mouvement de protestation. –-Vêtements usés et de mauvais goût.
5- Orifice. –-Coupée.
6- Au début des ébats. –-Propre à l'âne.
7- Se défendre comme l'âne. –-Séparation de parties dont la continuité pourrait être nuisible dans le monde chirurgical.
8- Crue, en parlant d'une plante. –-Mets sur moi.
9- Principes odorants des racines des iris. –-Contrée de l'Europe ancienne sur le cours inférieur du Danube.
10- Boissons blanches. –-Surface d'un plancher.
11- Plante herbacée dont la graine fournit une farine. –-Rouge violacé.
12- Coupa la cime d'un arbre. –-Interromps.

RÉPONSE DU NO 923



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	I	L	E	L	E	G	A	U	L	T
2	F	A	M	I	L	I	A	R	I	S	E	R
3	F	L	A	T	■	R	U	A	D	E	■	O
4	I	■	G	A	L	A	X	I	E	■	C	C
5	C	R	E	N	A	I	■	N	E	G	U	S
6	A	E	■	I	R	E	N	E	■	M	E	■
7	C	A	B	E	R	N	E	T	S	■	I	F
8	E	G	O	■	O	T	A	I	■	P	L	U
9	M	I	L	A	N	■	N	E	R	O	L	I
10	E	T	E	S	■	A	T	R	E	S	I	E
11	N	■	R	E	D	I	S	E	N	T	■	N
12	T	E	O	R	B	E	■	S	E	A	N	T

Horoscope

SEMAINE DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2006

ANNIVERSAIRES :
25 septembre GLENN GOULD (Balance-Singe)
30 septembre DIANE DUFRESNE (Balance-Singe)



BÉLIER
Votre vie affective vous fait vivre beaucoup de subtilité. Vous allez vers des situations où vous serez très aimé. Tout ce que vous faites a beaucoup d'importance.



TAUREAU
Vous voulez changer des choses dans votre existence, mais vous ne savez pas comment le faire. Soyez patient et attendez. Vous serez étonné des bons résultats.



GÉMEAUX
Vous pouvez avoir confiance en tout ce que vous accomplissez. Votre vie extérieure vous apporte beaucoup de bonnes choses. Vous êtes dans une période où tout est en mutation.



CANCER
Semaine qui vous fait vivre des journées bien remplies. Cela vous apporte beaucoup de paix morale. La planète Mercure fait que vous élaborez des plans extraordinaires pour votre travail.



LION
Vous voulez être digne de ce qu'il y a de plus grand. La planète Vénus vous donne beaucoup de bonheur dans vos sentiments. Vous êtes fier de vous-même.



VIERGE
Vous pensez à des choses extraordinaires pour votre avenir. Cela vous demande beaucoup d'énergie. La planète Jupiter vous apporte des conditions de vie extraordinaires.



BALANCE
Vous avez la capacité de mieux comprendre des choses reliées à votre vie familiale. Vous pouvez très bien savoir agir avec fermeté. Beaucoup de choses sont en train de se modifier dans votre vie.



SCORPION
Ne vous laissez pas impressionner par ce que des gens vous racontent face à leur succès. Bientôt, plusieurs choses n'auront plus d'importance pour vous. Vous vivrez une délivrance morale.



SAGITTAIRE
Vous apprenez à mieux vous faire confiance. Vous avez le goût d'aller vers des situations où vous aurez à prendre beaucoup d'initiatives. Cela sera formidable.



CAPRICORNE
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention. Vous avez besoin que l'on soit honnête envers vous. Votre mémoire est grande et vous vous rappelez de plusieurs choses.



VERSEAU
Semaine qui vous donne beaucoup de fierté morale. Vous êtes dans une phase de grande exactitude dans votre travail. Vous allez vers des situations qui vous mettront en évidence.




POISSONS
Semaine pendant laquelle vous avez le goût de faire des choses audacieuses. Vous ne voulez pas vivre dans la monotonie. Cela est exigeant.